

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA MER

Arrêté du 26 juillet 2021 fixant le nombre de croix des contingents du Mérite maritime pour l'année 2022

NOR : MERC2121193A

La ministre de la mer,

Vu le décret n° 2002-88 du 17 janvier 2002 modifié relatif à l'Ordre du Mérite maritime, notamment le dernier alinéa de l'article 8,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le nombre de croix attribuées aux différents contingents du Mérite maritime pour l'année 2022 est fixé ainsi qu'il suit :

Désignation	Contingent A	Contingent B	Contingent C
Commandeur	4	3	5
Officier	28 (24 H - 4 F)	14 (12 H - 2 F)	23 (14 H - 9 F)
Chevalier	115 (98 H - 17 F)	80 (68 H - 12 F)	175 (105 H - 70 F)
Total	147 (125 H - 22 F)	97 (82 H - 15 F)	203 (122 H - 81 F)

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 26 juillet 2021. **Observation :** quotas Hommes/Femmes selon l'Arrêté du 7 déc 2021

(A 15% de F - B 15% de F - C 40% de F)

ANNICK GIRARDIN